

Tangible

Dédié aux multiples formes du design,
le Festival Tangible prépare sa première édition,
qui se tiendra du 10 au 26 octobre 2025 à Marseille
et sur le territoire de la Métropole AMP.

Ce festival est envisagé comme un temps
de programmation commun qui accueillera
la programmation des structures partenaires,
mais aussi d'autres propositions portées
par toute personne ou structure désirant
s'y engager.

C'est le sens de cet appel à participation,
bonne lecture !

appel à participation
édition 1 → oct. 25

Principes du Festival Tangible

1. Présentation du festival

Tangible est un festival dédié à toutes les formes d'expression du design, offrant un regard sur les spécificités locales.

Il est porté par plusieurs structures partenaires basées sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, et coordonné par l'association Fotokino.

Il se pense comme un temps de programmation commun favorisant la visibilité, la promotion et la diffusion des pratiques du design sur notre territoire. Au travers d'un appel à participation annuel, il invite toute structure ou professionnel à proposer et porter un événement qui pourra s'y inscrire.

En ouvrant sa programmation à toutes ses formes d'expression (design d'objet, social, urbain, graphique, textile, artisanat, etc.), le festival s'appuie sur la richesse du contexte local tout en explorant les liens avec des pratiques voisines, telles que la recherche, l'artisanat, l'art et les métiers d'art.

2. Les objectifs

↳ Promouvoir le design dans la grande diversité des pratiques et des liens avec les champs voisins de la création

↳ Proposer une typologie ouverte de rendez-vous avec le public (professionnels et amateurs) afin de défendre une vision accessible et partagée du design

↳ Sensibiliser aux enjeux contemporains : environnement, production raisonnée, inclusion, vivre-ensemble

↳ Mettre en lumière l'émergence de jeunes designers et valoriser le tissu local afin de lui offrir un rayonnement au niveau national et international

↳ Encourager un dialogue entre artisans et designers afin de promouvoir les savoir-faire traditionnels et l'usage de matériaux naturels locaux

↳ Explorer l'histoire du design afin de favoriser la transmission et l'éducation à cette discipline, et mieux en comprendre les enjeux actuels

↳ Œuvrer pour la structuration d'un réseau de professionnels du design sur le territoire Aix-Marseille-Provence, ainsi que la professionnalisation des étudiants de la filière

3. Public et bénéficiaires

La transmission des savoirs étant au cœur du festival, l'une des premières ambitions est d'ouvrir la manifestation à une grande diversité de publics :

↳ Grand public : amateurs, curieux...

↳ Jeunesse : jeune public, groupes scolaires et centres sociaux...

↳ Professionnels : designers, artisans, chercheurs, étudiants...

Les structures participantes sont ainsi encouragées à proposer des actions de médiation (visites, rencontres, workshops, etc) qui seront considérées comme des projets à part entière.

4. Territoire

Le festival couvre le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il offrira une visibilité aux initiatives, actions et projets liés au design situés dans les grandes agglomérations de la Métropole, comme dans les petites communes ou les territoires ruraux.

5. Appel à participation

Au-delà de la programmation portée par les structures partenaires, un appel à participation s'adressera à toute personne ou structure, publique ou privée, désireuse de porter un projet en lien avec le design.

Les projets déposés seront examinés par le comité de pilotage qui se réserve le droit de refuser ceux qui ne respecteraient pas les principes de la charte.

6. Engagements des structures participantes

Les personnes et structures participant au Festival devront en respecter les valeurs fondamentales :

- Éco-responsabilité
- Inclusivité, diversité et parité
- Ouverture aux publics

En proposant d'y participer, elles s'engagent :

↳ à produire leur programmation de manière autonome (en termes logistiques et financiers)

↳ à favoriser la communication ainsi que les collaborations, mutualisations et co-productions entre structures

↳ à respecter l'ensemble des délais et contraintes nécessaires à la viabilité de la communication print et web

↳ à rémunérer de manière juste les artistes, artisans, designers et intervenants invités

Le Festival Tangible lance un appel à participation pour son édition 2025.

Qui peut répondre ?

Toute structure associative, privée, publique, disposant d'une équipe, d'un lieu et/ou de moyens financiers pour porter un événement de manière autonome. Les designers et artisans indépendants réunissant les mêmes moyens, également. Les projets collaboratifs sont les bienvenus.

Thématiques, typologie et critères

- ↳ Les thématiques, liées au design, sont libres, mais une attention particulière sera portée aux projets en lien avec les problématiques énoncées dans les Principes du festival : histoire du design, écologie, inclusion sociale, transmission, lien avec d'autres pratiques artistiques, valorisation du patrimoine et des métiers d'art, artisanat, ou industries locales.
- ↳ Le type d'événement est ouvert : exposition, conférence, portes ouvertes, workshop, visite, etc. Tout type d'action favorisant la transmission et la valorisation des pratiques liées au design, en milieu rural ou en milieu urbain.
- ↳ L'événement proposé devra se dérouler sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- ↳ L'événement proposé devra se dérouler au moins en partie sur les dates définies ci-dessous.

Dates du Festival

- ↳ Le festival se déroulera du **10 au 26 octobre 2025**.
- ↳ Un focus « Marseille » sera mis en avant sur le week-end du 10 au 12 octobre 2025.
- ↳ Un focus « Métropole » sera mis en avant sur le week-end du 17 au 19 octobre 2025.
- ↳ La semaine du 20 octobre étant une semaine de vacances scolaires, les actions en direction de la jeunesse seront favorisées.

Planning

- ↳ Date limite d'envoi de la proposition : **16 mai 2025**.
- ↳ Les projets seront validés par le comité de pilotage au plus tard le **30 mai 2025**.
- ↳ L'ensemble des contenus (textes, infos pratiques et images) concernant la programmation proposée sera fourni au Festival avant le **20 juin 2025**.
- ↳ La programmation globale sera annoncée au public le **15 septembre 2025***.

Modalités de participation

Dossier à envoyer au format PDF (maximum 8 pages) à tangible@fotokino.org

Les dossiers devront mentionner a minima :

- ↳ Le type, le lieu et les dates de l'événement
 - ↳ Note d'intention précisant le contenu de la proposition, les noms des professionnel·les invité·es ainsi que les moyens techniques et humains qui pourront être mobilisés par la structure.
- Les dossiers seront examinés par le comité de pilotage du festival, en accord avec les Principes du Festival.

Engagements

Les structures ou personnes déposant une candidature s'engagent à respecter l'ensemble des principes éthiques et de collaboration mentionnés dans les Principes du Festival.

* Le Festival Tangible est coordonné par Fotokino qui en assure la communication, avec les moyens financiers et humains dont nous pouvons disposer en interne pour cette première édition. Le Festival Tangible étant un projet collectif, chaque structure participante est invitée à relayer les informations concernant sa propre programmation, ainsi que celle du Festival dans son ensemble.



Quelques images de l'édition zéro, octobre 2024 : exposition «Vitrine» au Studio Fotokino, exposition «Écho-systèmes» des Beaux-Arts au PAC, atelier tout-public au studio d'Emmanuelle Roule, table-ronde au PAC, conférence de Tony Jouanneau au Studio Fotokino, conférence de Walid Bouchouchi aux Beaux Arts (de haut en bas et de gauche à droite).